

Urb

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

donnant le nom de chemin du Champ-de-Blé à l'actuel chemin Panissod

Du 18 octobre 1963

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête de la commune de Pregny-Chambésy, en date du 10 juillet 1963;

vu le préavis favorable du service d'urbanisme;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

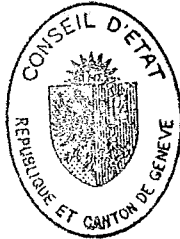
A R R Ê T É :

Il est donné le nom chemin du Champ-de-Blé à l'actuel chemin Panissod.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux 8 ex.
Sautier 1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat

J. Halland